

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. RENSEIGNEMENT SUR L'IDENTITÉ DU PARTICIPANT

Nom (du participant) :	Prénom (du participant) :
Nom du payeur (père, mère, tuteur) :	Prénom du payeur :
Date de naissance (du participant) :	No. ass. Maladie : Ne pas inscrire les deux derniers chiffres
Tél. résidence :	Tél. cellulaire ou autre :
Adresse :	
Ville/Municipalité :	Code postal :
Courriel :	

2. INSCRIPTION (VEUILLEZ COCHER LE COURS DÉSIRÉ)

 RCR / DEA

 PRÊTS À RESTER SEULS !

3. DÉPART DE L'ENFANT APRÈS LE COURS

Pour le cours « PRÊTS À RESTER SEULS ! »
 Père Mère Seul Autre*

* Spécifiez :

4. INFORMATION(S) MÉDICALE(S) OU AUTRE(S) INFORMATION(S) IMPORTANTE(S) À NOUS TRANSMETTRE SUR LE PARTICIPANT :

5. SIGNATURE DU PARTICIPANT :

*Ou d'un parent dans le cas d'une inscription pour le cours
« PRÊTS À RESTER SEULS ! »*

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 27 JUILLET À 16 H

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire, disponible sur le site Internet et la page Facebook de la Ville ainsi qu'à l'Hôtel de Ville (version papier), inclure votre paiement et déposer le tout dans une enveloppe adressée au Service des loisirs, à l'Hôtel de Ville (50, rue Saint-Patrick), et ce, au plus tard le **vendredi 27 juillet 2018 à 16 h.**

POINTS IMPORTANTS

- Il est obligatoire de remettre votre inscription et votre paiement à l'Hôtel de Ville, il n'est pas possible de payer votre inscription directement au professeur.
- Nous communiquerons avec vous uniquement s'il y a annulation du cours et/ou si des changements sont apportés. Sinon, présentez-vous à l'endroit, à la date et aux heures prévues.
- Nous ne pouvons vous garantir que votre inscription sera acceptée si vous ne respectez pas la date limite d'inscription.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les cours sont payables en un seul versement. Vous pouvez payer par chèque, argent comptant ou carte de débit, à l'Hôtel de Ville. Le chèque doit être libellé à l'ordre de « Ville de Shannon ». Le paiement doit être remis au moment de l'inscription pour que cette dernière soit considérée. Si un chèque nous est retourné par une institution financière (par exemple, pour fonds insuffisants...), nous nous réservons le droit de retirer le participant du cours jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

NON-RÉSIDENTS

Les non-résidents peuvent s'inscrire aux cours moyennant un frais supplémentaire de 15 %. Par contre, la priorité étant donnée aux citoyens de la Ville de Shannon, vous serez avisés au début de la semaine du 5 août si vous pouvez ou non rejoindre le groupe.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		Date de réception : _____
Inscription confirmée : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Argent <input type="checkbox"/> *Chèque <input type="checkbox"/> Libellé au nom de <i>Ville de Shannon</i> Débit <input type="checkbox"/> *Chèque no. : _____ Chèque au nom de : _____	Montant du cours Résident : _____ \$ <i>50 \$/personne</i> Non-résident : _____ \$ <i>57,50 \$/personne</i> Total : _____ \$
	Signature du responsable autorisé : _____	

Service de la Culture, des Loisirs et de la Vie communautaire

Cours : **Centre communautaire**
 75, chemin de Gosford
 Shannon (Qc) GOA 4N0
 418 844-1085

Paiements : **Hôtel de Ville**
 50, rue Saint-Patrick
 Shannon, (Qc) GOA 4N0
 418 844-3778

